

District Saône et Loire de Football

Siège social :

234 Avenue d'Alembert

Zone Coriolis

71210 TORCY

COMMISSION DES JEUNES

PV Electronique n°5 du 10 septembre 2026

Présents : MM. BRAY – MOSCATO - JACQUET

Assiste : MM. BREDEAU - MELICQUE

Référent administratif : MME MELICQUE

MODIFICATION DES GROUPES U13 U15 U18

Courrier de SC AUTUN concernant l'engagement d'une équipe U15 et d'une équipe U18.

Courrier de BUXY concernant l'engagement d'une équipe U15.

Courrier de ST MARTIN EN BRESSE concernant l'engagement d'une équipe supplémentaire en U13.

Courrier de FC MONTCEAU concernant l'engagement d'une équipe supplémentaire en U13.

Courrier de CLUNY concernant l'engagement d'une équipe supplémentaire en U13.

Après étude des différents courriers ci-dessus, la Commission des Jeunes se voit dans l'obligation de procéder à une réorganisation des groupes U15 D3 et U13 D3.

Par ailleurs, la Commission prend en compte l'engagement du SC AUTUN en championnat U18 et décide d'intégrer cette équipe dans le groupe U18 D2D.

La Commission invite les clubs concernés à prendre connaissance des nouveaux groupes et calendriers en annexe de ce PV.

Le président,
Bernard BRAY

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football